

ESPACE EXTRA-ATMOSPHÉRIQUE

En sa qualité de membre du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et en tant que pays engagé lui-même dans la mise en oeuvre de programmes spatiaux, le Canada porte un intérêt particulier aux travaux des Nations Unies sur les questions relatives à l'espace extra-atmosphérique.

L'apport du Canada à l'élaboration de principes régissant la technologie spatiale a été important, spécialement dans les domaines de la radiodiffusion directe par satellite et de la télédétection des ressources telluriques depuis l'espace. Notre délégation a présenté des propositions précises destinées à résoudre les problèmes dont le Comité est encore saisi.

De l'avis du Canada, il est urgent que les membres des Nations unies s'entendent sur un cadre juridique pour la réglementation de cette technologie en plein progrès, afin d'éviter les conflits ou controverses susceptibles d'être provoqués par des abus.

La déclaration suivante a été prononcée par M. William H. Barton devant la Première Commission, le 18 octobre 1976.

Le débat de l'Assemblée générale sur les questions portant sur l'espace extra-atmosphérique a débuté il y a 19 ans. Depuis, nous avons été témoins de réalisations spectaculaires, dont le premier vol spatial habité, la conquête de la lune par l'homme et, plus récemment, les atterrissages sur Mars. Ces exploits ont défrayé les manchettes et captivé les imaginations partout dans le monde. Mais ce sont les progrès dans des domaines connexes, progrès moins spectaculaires et moins commentés par les médias, qui se révéleront sans doute tout aussi importants, non seulement pour la promotion de la paix et de la coopération entre les peuples mais encore pour le développement économique et social du monde entier.

Au cours des 19 années écoulées, la technique spatiale a été appliquée avec une efficacité toujours plus grande aux communications et à la solution des problèmes de l'environnement, de l'agriculture et des ressources. Ma délégation pense que les progrès réalisés au cours des dernières années dans ces applications pratiques de la technique spatiale en sont maintenant à un point où les discussions peuvent et devraient être constructives et fécondes. Nous voudrions attribuer à ce débat une note d'urgence; si nous ne faisons pas de plus grands progrès que par le passé, l'évolution technique et les espérances de peuples du monde conjugués feront perdre toute pertinence à nos débats.

Les progrès techniques, surtout dans le domaine de la télédétection et de la télévision directe par satellites, ont été si rapides qu'il sera de plus en plus difficile d'imposer un cadre juridique internationalement accepté, qui soit en même temps techniquement applicable, aux systèmes de satellites qui sont déjà opérationnels ou qui sont sur le point de le devenir.

Je vais parler dans un moment des domaines où nous croyons qu'il est particulièrement nécessaire de faire de plus grands progrès, mais je voudrais d'abord dire quelques mots de l'évolution du programme spatial du Canada depuis que nous en avons parlé la dernière fois ici. Nous nous sommes attachés et continuerons de nous attacher principalement aux communications par satellites; il y a maintenant trois satellites Anik qui fournissent des services de communication aux agglomérations canadiennes éloignées. En juin dernier, le Canada a lancé le Satellite technique de télécommunications (S.S.T.), qui avait été construit en coopération avec les États-Unis et en association avec l'Agence spatiale européenne; c'est un satellite expérimental. Outre le fait qu'il permet de faire progresser l'art spatial en tant que l'un des premiers satellites de télévision directe, il effectuera des expériences à orientation sociale en matière d'éducation, de diagnostic et de conseil médicaux à distance et de programme culturel communautaire. Il y a là un exemple concret d'application des techniques spatiales à des problèmes sociaux aussi bien que techniques.

L'année dernière, le Canada a également entrepris un vaste programme, de l'ordre de quelque 70 millions de dollars, afin de concevoir, de mettre au point et de construire le système de manipulation à distance qui sera un élément de la navette spatiale de la N.A.S.A. Le manipulateur à distance est un bras mécanique dont les astronautes à bord de la navette spatiale se serviront pour mettre en place, récupérer et réparer les satellites sur orbite.

La mise au point de la technique concernant la télédétection à partir de l'espace des ressources de la Terre constitue un autre domaine dans lequel le Canada a fait oeuvre de pionnier. Pendant l'année écoulée, une station au sol mobile réceptrice a été construite et se trouve en cours d'installation sur la côte est du Canada. Il s'agit d'une installation complète de prétraitement et de diffusion, mise au point à bas prix. En fait le coût total de la mise au point sera de